



LES RANDONNEURS DE LA CÔTE DES ISLES

ASSOCIATION LOI 1091 n° W50200221

Siège social : 1 rue de la vallée 50580 Fierville les Mines

Site internet : randocotedesisles.jimdo.com

ADHESION

Saison 2023-2024

ADHESION

RENOUVELLEMENT

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal : Commune :

N° téléphone fixe : Mobile :

Adresse E-mail :@.....

Si vous détenez une licence FFRandonnée

Nom de l'association :

N° de la licence :

La cotisation annuelle : 8 € / personne

Le renouvellement de l'adhésion est à faire avant fin décembre. Au-delà de cette date, l'adhérent de la saison précédente n'est plus prioritaire en cas de surnombre d'adhérents.

En adhérant aux Randonneurs de la Côte-des-Isles, je déclare :

- 1) Adhérer aux statuts et au Règlement intérieur de l'association, consultables sur le site internet du club randocotedesisles.jimdo.com.
- 2) Avoir lu et accepté les consignes de sécurité consultables sur le site internet de l'association, et rappelées au recto du programme des randonnées.
- 3) Etre en bonne condition physique, ne pas suivre de traitement médical pouvant m'interdire la pratique de la marche, et être convenablement équipé pour les randonnées auxquelles je participerai.
- 4) Autoriser le club des Randonneurs de la Côte-des-Isles, dans le cadre de ses activités, à utiliser la publication ou la reproduction d'une photographie sur laquelle je suis clairement reconnaissable afin qu'elle puisse être partagée sur le site du club ou lors des animations ou de l'Assemblée Générale. (Les photos de groupe où la personne n'est pas le sujet central, celles prises de loin ou de dos, font exception à cette règle)

Fait le : à

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé »)